

## **De la norme comme garantie imposée aux appropriations comme initiatives raisonnées**

par Audrey Courbebaisse (ENSA Toulouse), Marta Cruz (Université de Porto),

Daniel Pinson (Aix Marseille Université)

### **3 I. LA NORME COMME GARANTIE**

Notre contribution s'intéresse à la norme et à la place qu'elle tient dans l'habitat.

Par norme nous comprenons ce qui s'impose ou est imposé comme disposition, spatiale, sociale ou technique, au nom d'une réglementation que légitime et légifère une loi. Dans l'ordre descendant : la loi, la règle, la norme.

#### **4 *La norme socio-spatiale comme garantie d'hygiène, pour faire obstacle au taudis***

C'est plus précisément à la dimension socio-spatiale de la norme que nous nous intéressons. Elle a des implications techniques, notamment dimensionnelles, mais on peut cependant distinguer cette dimension des « normes techniques » qui régissent l'emploi des matériaux.

On notera à ce sujet que les dispositions normatives qui sont nées du 2<sup>e</sup> congrès des CIAM (1929) avaient comme objectif la définition d'un logement habitable de moindre coût, pour répondre au besoin du plus grand nombre, dans le contexte d'une société industrielle en plein développement.

Son opposé, l'habitat qu'on nomme aujourd'hui « indigne » et que l'on appelait autrefois « taudis », est une catégorie parasite de la société industrielle que le mouvement moderne entend combattre-

Il doit cependant être rappelé que les modernes n'ont pas le monopole de la recherche sur ce sujet. En France, par exemple, les architectes sont impliqués dans ce combat depuis 1850 à travers la loi contre l'insalubrité du logement (Bourillon, 2000).

A sa création, en 1928, sur le fond et même si c'est avec un langage architectural différent, celui de l'« esthétique de l'ingénieur », le Mouvement moderne s'inscrit dans cette orientation hygiéniste, dont Le Corbusier fera ses matériaux, « espace, soleil, verdure ». Des considérations que l'on retrouve au même moment à Francfort, à l'occasion du 2<sup>e</sup> congrès CIAM, dans les bases physiques de l'habitation minimum.

### 5 *La garantie du seuil de volume minimal servi par la rationalité technique*

La quête de la bonne « ration de logement », fait ainsi autant porter l'effort de conception sur le seuil de surface ou de volume du logement que sur la meilleure technique de sa réalisation.

Rationalisation spatiale et constructive qui se voit exacerbée aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Le nombre de modèles est ramené au nombre de familles types, la préférence étant donnée, en France, aux types 3-type 4 et au collectif en béton.

### 6 *La norme socio-spatiale et technico-constructive au cœur de la politique du logement*

L'ingénieur polytechnicien Jacques Dreyfus fut à la manœuvre de l'application de cette politique, ayant la charge d'élaborer un appareil de normes socio-spatiales et technico constructives au CSTB, créé en 1951, au moment où les HBM deviennent HLM.

40 ans plus tard, il exprimera son repentir en publiant « La Société du confort » (1990).

Au confort défini pour « l'avoir », celui des objets et autres robots de la société de consommation, il oppose le « confort discret », celui de « l'être » qui donne sens au chez soi parmi les autres. Nous nous situons dans cette même perspective, sur la base de nos propres observations de dépassement et/ou de détournement des normes.

La norme a quand même le mérite de donner à des milliers de familles un niveau d'hygiène et de confort communément admis par l'appareil technico-politique.

Eau courante, électricité, chauffage, gestion des ordures ménagères, salle de bain, pièce éclairée et ventilée sont intégrées aux schémas spatiaux collectivement partagés.

### 7 *Besoins (aspirations) des familles et besoins (exigences) du capitalisme au stade de sa maturité*

Nous retrouvons ces schémas spatiaux dans les résultats de l'enquête menée par Chombart de Lauwe en 1960, auprès des architectes en vue de l'époque comme Ecochard, Lods, Wogenski, Zehrfuss.

La taille des logements étant arrêtée par le ministère, c'est avant tout de distribution dont nous parlent les architectes interrogés, établissant les règles de bonne conduite de l'habiter pour l'habité. L'ambition éducative, déjà présente à Francfort, n'est pas loin. Il s'agit d' « apprendre à habiter ».

Partition jour/nuit, parents/enfants, groupement des pièces d'eau, position du balcon devant le séjour, distinction entre collectif/individuel, etc.

H. Pingusson va même jusqu'à quantifier le temps moyen passé dans chaque pièce pour légitimer des degrés de progression dans l'intimité du logement.

Habiter entre alors dans la norme, habiter est ramené aux fonctions vitales, hiérarchisées et décortiquées en autant de sous-fonctions que de mouvements dont le corps est capable.

Le logement prend forme.

Peu de variations sont permises par ce modèle d'organisation qui s'adresse avant tout à un modèle social défini et figé dans le temps, soit un couple avec deux enfants.

Pour parfaire le modèle, ajoutons les appareils du propre, du confort et de la culture, de tout logement digne de ce nom : réfrigérateur, machine à laver, télévision... Des équipements ménagers qui signent l'entrée dans l'ère de consommation à laquelle la norme est étroitement attachée.

En témoignent, dans les années 1960, le nombre impressionnant de revues, de salons consacrés à l'équipement de l'habitation et aux arts ménagers, événements qui fixent un peu plus le cadre du modèle socio-spatial.

Un modèle éphémère (élaboré pour un instant T) mais surtout paradoxal entre condition de l'individualisation et garantie de l'appartenance au plus grand nombre.

### **8** *Dissociation et réassociation entre production et reproduction*

Alors que l'histoire de l'habitation faisait jusqueà fusionner production économique et reproduction familiale, la révolution industrielle et son régime salarial les dissocient brutalement.

En passant du quartier urbain ou de la campagne au monde de l'usine, le nouveau salarié a été placé dans l'« appartement », catégorie née au XVI<sup>e</sup> (J.-C. Perrot, 1976) avec les « maisons de rapport », qui empilent verticalement des locations destinées à des familles différentes.

La structure de la « maison tierce », de la « cave au grenier » (Bachelard, 1950), trace de l'ancienne habitation urbaine, tend à disparaître, suscitant dans le corps social une part de frustration que l'on perçoit dans les transgressions, détournements ou dépassements de la norme.

## 9 II. LE HORS NORME ET L'OUTRE NORME

### *Le hors norme et l'oultre norme : ambiguïté spatiale, dépassements et détournements*

Ateliers dans les caves, cabanes de jardin dans les délaissés au bord des voies de chemins de fer, sont, parmi d'autres, les espaces « hors-normes », « outre normes » que se donnent les premiers salariés des grands ensembles pour combler leur manque d'annexes pour bricoler ou de nature pour jardiner.

Le « hors norme », désignant ce qui, relève d'une norme ancienne, déroge en regard de normes nouvelles, nécessite des "mises aux normes", et renvoie donc au passé.

L' « outre norme » concernant ce qui dépasse la « norme en vigueur », comme l'on dit, anticipe des situations futures, plus en phase avec des pratiques ignorées par l'idéologie normative de la société industrielle, plus approprié à des besoins nouveaux de la société d'aujourd'hui et/ou à des attentes individuelles ou de groupes spécifiques.

### 10 *Dépassements, contournements et détournements*

L'oultre norme se manifeste de diverses façons,

- dans le dépassement dès le moment où elle apporte un complément que la norme ne prenait pas en compte, mais sans y déroger,
- ou dans le détournement, figure plus subversive de l' « outre norme », voire illégale, qui conduit à renverser la norme ambiante pour lui substituer une disposition non normée, estimée, souvent à juste raison, plus appropriée.

Ces deux pratiques, non ou anti-normatives, du dépassement ou du détournement de la norme, existent partout, nous les avons rencontrées aussi bien en France, au Portugal qu'au Maroc.

Nous allons maintenant en présenter des illustrations plus détaillées :

### 11 *L'ambiguïté de l'espace dans des logements coopératifs au Portugal*

Dans ses travaux, Marta Cruz étudie l'interaction ambiguë entre les habitants et l'architecture, une interaction qui permet un usage créatif de l'espace domestique par les habitants, sans pour autant que ceux-ci aient pris part à la conception ou que l'espace ait été physiquement transformé.

Loin d'opposer le modèle de la famille occidentale, stabilisé depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle à un autre modèle ou à une prétendue multiplicité de modèles sociaux, elle *détourne (fait exploser)* la figure de la famille et du logement dans une temporalité élargie.

**12** Marta remarque que ce n'est que par l'analyse de l'histoire de la famille, de ses cycles, que l'on peut véritablement observer les variations et les changements spécifiques à chaque famille et à chaque maison.

Ainsi certains événements apparaissent comme déclencheurs de modifications dans la maison...

**13** Le départ de certains membres de la famille (mariage, étude des enfants) se révèle être un virage dans le rapport de la famille à l'espace de sa maison : pour la première fois, la famille n'est plus un groupe co-habitant et pour la première fois, les fonctions sont en nombre inférieur aux pièces de la maison.

Avec ce départ, s'introduit la dimension de «réception sociale» qui change le rapport des familles à l'espace de la maison : la polyvalence du séjour se voit réduite.

S'introduit aussi la dimension de co-résidence, qui inclut l'hébergement d'une personne âgée ou d'une femme de ménage. Attribution d'une chambre, partage des routines familiales en même temps que la collaboration sur certaines tâches ménagères

L'épaisseur et le poids du temps apparaissent aussi dans le type d'interventions effectués par les familles. Alors que les primo-arrivants semblent liés, par une convention implicite, au respect de l'apparence extérieure des maisons, s'appliquant à une transformation minimale et lente, les nouveaux arrivants, n'ayant pas vécu le montage de la coopérative, s'adonnent à une transformation profonde et générale des espaces. L'achat de la maison et sa transformation entrent alors dans la construction d'un projet de vie dont l'individualisation et l'affirmation par la différence sont les moteurs.

#### **14** *Dépassements & détournements dans les grands ensembles à Toulouse*

Dans un contexte de plus grande répétitivité attachée aux logements collectifs en grand ensemble, je me suis intéressée, à Toulouse, aux appropriations et transformations habitantes dans le cadre de copropriétés.

Différentes échelles spatiales ont été convoquées, de la cellule au grand ensemble, cette information ayant son importance dans l'évaluation du degré de détournement de la norme, comme nous le verrons.

Sans négliger les causes des transformations des logements, je me suis concentrée sur les différentes formes d'appropriation et sur ce qu'elles nous révèlent en terme de valeur d'usage et de possibilités d'évolution du cadre bâti.

Ces transformations physiques de l'espace rendent compte de la distance prise par rapport aux modèles normatifs socio-spatiaux et par rapport à des logiques sociétales plus larges...

Par exemple, soulignons la transformation quasi récurrente de la séparation cuisine/séjour, lorsqu'elles sont contiguës.

Une adaptation qui fait sortir le logement du modèle où la cuisine laboratoire est séparée du séjour-repas, de la séparation du propre et du sale, de la sexuation des pièces ;

**15** Autre thème investi par les primo-arrivants comme derniers arrivés, l'épaississement de la façade qui va dans le sens de l'épaississement de la paroi et de la diminution de la surface vitrée, actions quelque peu contraires à la fenêtre en longueur des modernes. Les habitants isolent, redécoupent à l'aide de rideaux ou de meubles la surface (trop) généreuse des baies.

Pourquoi se limiter aux murs de son appartement ? Les anciens jardinent les abords de l'extérieur collectif, les plus jeunes improvisent des plantations sur les paliers les plus lumineux et spacieux, d'autres actualisent l'ancienne partition jour-nuit en récupérant l'espace des circulations. Les limites sont floutées, pour certaines redéfinies et hors-la-loi.

**16** Enfin, malgré le combat acharné des modernes contre les armoires ornées d'acanthé et pour l'épuration du volume domestique, les familles ont bel et bien gardé la main sur l'ameublement du logement. Ameublement qui vient tordre la rigueur de l'appartement. Ici la refonte de l'orthogonalité pour l'installation d'une armoire d'angle, là la fermeture du passage séjour-chambre pour le positionnement du canapé d'angle. Dans les grands ensembles toulousains, les habitants sont passés maîtres dans l'art du contournement-détournement de la norme.

**17** *Dépassements et détournements dans les logements et maisons en France et au Maroc*

*Cultures agro-productives, détournements et décalages spatiaux*

Pour sa part, Daniel Pinson a noté, aussi bien dans l'habitat social que la maison individuelle, la forte demande pour l'auto-production : bricolage et jardinage.

Ainsi les caves-débarras des HLM peuvent alors être aménagées en atelier, ce qui – cas observé – appelle une installation électrique généralement non prévue dans les sous-sols des constructions HLM.

Les jardins familiaux constituent une demande hors logement des habitants de grands ensembles ou de ZUP qui met souvent bien du temps à être satisfaite. Mais elle ouvre un espace de nature et de liberté pour des habitants, notamment les hommes.

**18** Le pavillon libère cette demande auto-productrice. L'imagination est à la commande pour la création d'un sous-sol où l'on peut trouver, donnant directement sur le potager, à côté de l'atelier, une cuisine d'été pour les confitures ou autres conserves.

### **19** *Inadaptations aux modèles culturels, adaptations et détournements*

Au Maroc, l'Etat s'est employé à concevoir des lotissements hybridés, reprenant la densité des médinas (anciennes ou nouvelles), avec des parcelles de 10 m x 10 m entièrement occupées par la construction, et une disposition en immeuble urbain plurifamiliaux, ménageant leur salubrité en obligeant une cour latérale de 4 m x 4 m.

D'après les observations de Daniel Pinson, les habitants de ces quartiers populaires édifient à leur place, et sur la parcelle attribuée, de grandes maisons. Ils y réintroduisent un niveau des invités (*Dar Diaf*) et un niveau familial (*Dar Harem*) ainsi qu'un espace central rappelant le patio car l'emplacement latéral de la cour ne les satisfait pas.

Dans une recherche consacrée aux primo-migrants marocains en France, Daniel Pinson avait également constaté cette même organisation plaçant la pièce familiale avec la télévision dans une chambre au plus profond du logement et faisant du séjour la pièce réservée aux invités.

### **20** III. AU DELA DE LA NORME

Les normes ont constitué et peuvent encore constituer une garantie ; mais « trop de normes ne tue-t-il pas la norme ? »

Dans l'histoire des sociétés, la norme, portée par la réglementation, s'est substituée à la « coutume », portée par des communautés moins nombreuses, plus intégrées et donc plus aptes à gérer leurs différences et leurs différents. Les règles étaient en quelque sorte

incorporées dans les conduites, qu'elles relèvent des rapports sociaux ou des techniques de construction.

Dans la plupart des nations du monde contemporain, y compris les démocraties, la formation des instruments du pouvoir (gouvernements, parlements, bureaucraties) a creusé la distance avec les groupes et individus.

Dans tous les cas, la norme a un rapport avec la société, son fonctionnement et son niveau de développement, et trouve tôt ou tard, dépassée.

C'est pourquoi nous pensons qu'il faut partir de l'observation des détournements et des appropriations habitantes pour penser le projet de l'habitat de demain, en réhabilitation comme dans le neuf.

Cette vision s'oppose ainsi à une approche exclusivement normative, déployée de manière massive sur le territoire national. La norme n'est plus suffisante pour aborder la transition écologique. Or, nous avons malheureusement substitué au diktat de l'hygiénisme et du confort sanitaire minimum, l'impératif d'une rénovation énergétique plutôt pensée comme une nouvelle couche de normes techniques qu'un ensemble de mesures socialement acceptées.

La norme ne permet pas non plus de s'adapter aux nouveaux modes d'habiter. Nous voyons combien l'éclatement de la famille, l'évolution des modes d'habiter, l'accélération et la diversification des modes de vie et des aspirations habitantes mettent à mal la norme socio-spatiale définie par les modernes.

La construction d'un habitat durable doit donc répondre d'une approche organique (évolutive et collective) et non plus technocratique, performantielle et normative. Une approche qui promeut le local plutôt que le global, l'endogène plutôt que l'exogène.

Dans ce sens, nos travaux sont révélateurs de la créativité des habitants et des potentiels de l'espace dans l'habitat aussi bien individuel que collectif et ce dans différents pays. Un potentiel qui nous invite à dépasser la norme.

#### **21** *Par la considération d'un espace ambivalent.*

C'est à dire un espace architectural qui tend vers le non déterminé, un espace qui engage la compétence et la créativité de l'habitant, un espace qui prend la vie quotidienne comme enjeu principal d'un rapport se construisant dans le temps.



C'est la flexibilité de l'usage qui est recherchée et facilitée par certains dispositifs jouant de l'indéterminé :

- espaces et ouvertures non spécialisés, non formatés,
- disposition verticale ou horizontale des espaces avec des accès indépendants,
- l'attention aux espaces intermédiaires, de transition entre deux pièces, de séquençage de l'entrée ou de sortie sur l'extérieur qui enrichit la pratique des espaces de circulation et multiplie les activités et les parcours.

## **22** *Par la reconduction de dispositifs durables, supports d'évolution*

L'observation des appropriations, détournements et transformations habitantes nous renseignent, d'une part, sur les dispositifs spatiaux et architecturaux propices à l'évolution du logement et, d'autre part, sur les qualités recherchées par les habitants.

Nous relevons, entre autres :

- la flexibilité du cloisonnement lorsque celui-ci n'est pas porteur
- l'interchangeabilité des pièces grâce au positionnement des pièces d'eau en façade et aux ouvertures indéterminées,
- l'extension du chez-soi lorsque le palier est suffisamment spacieux et lumineux
- la flexibilité de l'aménagement grâce à l'ancienne chambre attenante au séjour qui est souvent devenue une extension du séjour.

Ces exemples montrent aussi, d'une part, la validité très incertaine des normes socio-spatiales qui régissent la production de l'architecture initiale, et d'autre part, la durabilité d'architectures les plus improbables, comme celle, d'urgence, des grands ensembles, c'est-à-dire leur capacité d'adaptation et d'évolutivité.

## **23** *Par l'inspiration des pratiques habitantes économes et vertueuses*

Cette adaptation dans la durabilité vaut aussi bien sur le plan de la distribution socio-spatiale que sur le plan de la mise à niveau technique, pour répondre aux exigences énergétiques imposées par le réchauffement climatique. Elle participe d'une méthode de recyclage mesurée, permettant d'éviter la démolition radicale. On en sous-estime souvent, non pas tant le coût de la destruction que celui du recyclage des gravats, d'une part, et les effets sociaux traumatisants vis-à-vis de populations attachées à leurs racines, d'autre part.

Ce recyclage s'observe, à l'échelle du logement, à travers des pratiques habitantes comme le recyclage d'anciens matériaux, l'amélioration du confort phonique et thermique par une isolation (spontanée et individuelle) des appartements par l'intérieur – ce qui permettrait de nuancer une réhabilitation lourde coûteuse et consommatrice-, l'aménagement ou la fermeture des loggias, l'installation de filtres divers.

**24** *Par la prolongation des savoirs constructifs et savoirs-faire populaires à faire revivre*

De la même manière, il existe dans la construction populaire des savoirs constructifs et des savoir-faire qui méritent d'être rappelés et réemployés.

- C'est le cas par exemple de la cave de la maison urbaine. La cave participe climatiquement de la tradition du froid sinon du frais. Elle était jadis une organisation propice à la conservation de certaines denrées que les technologies modernes ont fait tomber en désuétude, mais que la mémoire populaire a su faire renaître dans l'habitat pavillonnaire, comme le montre plusieurs de nos exemples. On a su trouver des prolongements à la cave, avec dans le passé le puits provençal et plus récemment le puits canadien.

- C'est le cas, également, de l'utilisation d'éléments végétaux formant transition entre le jardin et la maison, comme la treille, qui est une pratique hybride entre jardinage et construction et qui joue un rôle bénéfique dans la protection contre l'ensoleillement excessif d'été.

Certains habitants savent faire revivre ces dispositifs sur les balcons ou terrasses dans les immeubles collectifs.

A l'image des vérandas, autres dispositifs traditionnels, ils sont supports de pratiques variées servant aussi bien de garde-manger que de serre pour les plantes ou de salon d'hiver.

Ces aménagements d'une grande simplicité sont davantage le fait des copropriétaires que des locataires qui dépendent des autorisations de leur bailleur.

**25** Nous constatons également, depuis une dizaine d'années, la reconstruction du lien de l'habitation collective à la terre-nature, au sol et au jardin qu'une trop grande verticalisation avait pour un temps, atrophies :

Installation de composteurs et de jardins potagers partagés dans les parties collectives de grands ensembles, création d'une épicerie solidaire ou d'un restaurant associatif cuisinant les invendus des magasins BIO.

Enfin, la mobilisation pour une vie collective (cafés bricole, échange d'objets et de vêtements, aide aux devoirs et aux personnes âgées, repas d'immeubles, fêtes de saison) participe à la survivance de valeurs traditionnelles telles que l'entraide, la mutualisation, le partage convivial et festif et contribue à une amélioration ouverte et évolutive de l'espace habité dans le temps.

#### 26 *La mitoyenneté comme protection climatique*

Au Maroc, la tradition du tissu dense de la médina est reconduite dans les lotissements économiques contemporains autorisés par l'Etat comme dans les lotissements illégaux. Cette forme urbaine correspond à une organisation de l'habitat arabe, marocain en particulier, tendant à retourner la maison vers un espace central, initialement ouvert au ciel, mais tendant à être couvert. Un des effets positifs de ces dispositions, fortement ancrées dans les préférences déclarées des habitants des quartiers populaires, est de limiter, par la multiplication des mitoyennetés et le groupement intense des constructions, l'exposition au rayonnement solaire des habitations. Il en résulte un meilleur confort d'été.

#### 27 *Conclusion Proscription, prescription et démocratie cognitive (301 mots)*

Pour conclure, sans doute n'est-il ni réaliste ni raisonnable de vouloir supprimer toute norme socio-spatiale.

La norme a eu comme rôle positif de poser les jalons réglementaires d'un logement sain accessible au plus grand nombre.

Malheureusement, le domaine de la norme s'est étendu : l'industrialisation des objets consommés et l'invisibilisation de l'origine des produits, du fait de la mondialisation, ont débouché, pour légiférer la concurrence et assurer la traçabilité des produits, sur plus de normes qu'il n'en a jamais été produites. Les individus s'y perdent en dépit de l'aide d'associations de défense qui s'efforcent d'en expliquer la portée et l'utilité et d'en révéler les ruses.

Aujourd'hui, plutôt que de multiplier les normes, il vaut mieux s'interroger sur leur sens et leur intelligibilité : se les approprier, en exerçant une vigilance sur ces normes, en mesurant les effets, environnementaux autant que personnels, de ses acquisition d'objet et en adoptant une consommation modérée ou en imaginant des solutions qui permettent de la réduire.

Si l'on distingue, dans l'éventail presque infini des normes :

- la norme qui proscrit et interdit, au nom de la salubrité, de la santé, de la lutte contre la fraude ou contre la seule recherche du profit capitaliste,

- et la norme qui prescrit et contraint, au nom de l'idéologie, à un mode de vie (bourgeois) considéré à un moment donné comme le meilleur, cependant contingent,

il faut certainement maintenir la première, qui proscrit et interdit, et substituer à la seconde qui prescrit et oblige à des réglementations éphémères dans leur validité, l'éducation, l'information et la formation (Edgar Morin parle d'une « démocratie cognitive »).

Ces dernières sont sans doute bien plus favorables, à la fois pour adopter des conduites plus réfléchies et participer à la conception et à la réalisation d'un habitat plus approprié aux exigences de l'avenir.